

## Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 11 novembre 2024 à 18 h 30  
800, boul. de Maisonneuve Est, rez-de-chaussée**

---

### PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse  
M. Robert Beaudry, conseiller du district de Saint-Jacques  
M. Serge Sasseville, conseiller du district de Peter-McGill  
Mme Vicki Grondin, conseillère désignée  
Mme Alia Hassan-Cournol, conseillère désignée

### ABSENCE :

Mme Sophie Mauzerolle, conseillère du district de Sainte-Marie

### AUTRES PRÉSENCES :

M. Marc Labelle, directeur d'arrondissement  
M. Alain Dufresne, directeur des travaux publics  
M. Jean-Luc L'Archevêque, directeur des services administratifs  
Mme Stéphanie Turcotte, directrice de l'aménagement urbain et de la mobilité  
Mme Melissa Lapierre-Grano, cheffe de division des communications et des relations avec la communauté  
Mme Gina Tremblay, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social  
M<sup>e</sup> Anne-Marie Lemieux, secrétaire d'arrondissement  
Mme Nathalie Deret, agente de recherche

M. Martin Prud'homme, directeur général adjoint de la ville de Montréal – Sécurité urbaine et conformité

M. Cédric Couture, directeur adjoint, chef de direction de la Direction des services de Proximité

Marie-Ève Lamarche, commandante du poste de quartier 12  
Krisztina Balogh, commandante du poste de quartier 21  
Guillaume Théberge, commandant du poste de quartier 22

---

La mairesse déclare la séance ouverte à 18 h 30. Elle souhaite la bienvenue aux participants, présente les autres membres du conseil et les fonctionnaires présents, et donne son mot d'ouverture.

La mairesse invite M. Alain Dufresne à faire une présentation du plan en matière de propreté pour les années 2024-2025 dans l'arrondissement de Ville-Marie. M. Dufresne fait un exposé du plan.

---

### **10.02 - Demandes de dérogation mineure - Période d'intervention du public**

.....

Arrivée du conseiller Serge Sasseville.

.....

- 1849-1857, rue Saint-André : toit d'un agrandissement ayant une superficie végétalisée inférieure au minimum prescrit (40.06) – aucune intervention

- 2711, rue Hill Park Circle : installation d'un équipement mécanique (40.07) – aucune intervention

---

### **10.03 - Demandes d'autorisation d'exercer un usage conditionnel - Période d'intervention du public**

- 1220, rue Sainte-Catherine Ouest, les étages supérieurs au rez-de-chaussée : des usages bâtiment abritant 1 à un nombre illimité de logements et résidence de tourisme (40.08) - aucune intervention

- 1119, rue De Bullion, local de 108 m<sup>2</sup> : un usage résidentiel (40.09) - aucune intervention

---

**CA24 240436**

**Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 11 novembre 2024**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 11 novembre 2024.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

---

### **10.05 - Période de questions du public**

11 citoyens ont posé leurs questions en personne et 9 questions ont été reçues par écrit.

#### Nom du demandeur et objet de la question

Susana Amicone  
- avis d'éviction du centre Radisson

Allani Mehdi  
- consommation et vente de drogues

Lyne Soucy  
- opérations de l'organisme Cactus

Anthony Arnaud  
- sécurité et trafic de drogues

Daniel Matte  
- sécurité dans le Village

-----

### **CA24 240437**

#### **Période de questions du public - Prolongation**

Attendu que le Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement (CA-24-135) prévoit que la période de questions du public est d'une durée de 30 minutes;

Attendu qu'à 19 h 19, il reste des personnes qui n'ont pas encore été entendues;

Attendu que les conseillers souhaitent entendre le plus possible de personnes inscrites :

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

De prolonger la période de questions du public afin que toutes les personnes inscrites sur la liste soient entendues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05 1242678009

---

Gabriella Corluka  
- plan d'inclusion de la diversité

Perpetue Mukarugwiza  
- exclusion sociale

Guy L'italien  
- rendez-vous avec M. Beaudry

Alain Hebert  
- nouvelle patrouille sécurité dans l'arrondissement

Nicolas Marcotte  
- service policier en matière de circulation

Maude Benech  
- projet du 1220, rue Sainte-Catherine Ouest (citoyenne n'a pas posé sa question)

Maxime Hurel  
- église Saint-Eusèbe-de-Verceil

.....  
Madame la mairesse quitte momentanément.

.....  
Sarah Fintz  
- ruelle verte Ontario-Bercy-Rouen-Gascon et automobilistes

.....  
Retour de madame la Mairesse.

.....  
Martin Belisle  
- camionnage sur Hochelaga

Irada Bissiau  
- enjeux de sécurité en lien avec l'itinérance  
- déneigement et verglas

Christopher McCray  
- remerciements et circulation sur Ontario  
- piste cyclable sur Du Havre

Carl St-Denis  
- portion sud de la rue Fullum  
- virage à gauche devant l'entrée de l'école Champlain

Marie-Isabelle Martineau  
- centre communautaire Radisson

.....  
Le conseiller Robert Beaudry s'absente momentanément.  
.....

Anthony Baker  
- remerciements REV  
- échéance des travaux REV

Virginie Brunelle\_  
- présentation d'une œuvre In Situ

.....  
Retour du conseiller Robert Beaudry.  
.....

---

### **10.06 - Période de questions des membres du conseil**

Aucune question

---

.....  
Départ du conseiller Serge Sasseville.  
.....

**CA24 240438**

### **Réunion, pour étude et adoption, d'articles à l'ordre du jour**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

De réunir, pour étude et adoption, les articles 10.07 à 10.09.

Adoptée à l'unanimité.

---

**CA24 240439**

**Adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement du 8 octobre 2024**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement du 8 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité.

10.07 1242678052

---

**CA24 240440**

**Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 10 octobre 2024**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 10 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité.

10.08 1242678053

---

**CA24 240441**

**Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 1<sup>er</sup> novembre 2024**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 1<sup>er</sup> novembre 2024.

Adoptée à l'unanimité.

10.09 1242678056

---

**CA24 240442**

**Réunion, pour étude et adoption, d'articles à l'ordre du jour**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

De réunir, pour étude et adoption, les articles 12.01 et 12.02.

Adoptée à l'unanimité.

---

**CA24 240443**

**Approuver la catégorisation obtenue par l'organisme Centre St-Pierre en vertu de la Politique d'accès au soutien de Ville-Marie, et ce, jusqu'au 31 décembre 2028**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'approuver la catégorie de soutien obtenue par l'organisme à but non lucratif Centre St Pierre en vertu de la Politique de soutien de Ville-Marie de l'arrondissement de Ville-Marie, et ce, jusqu'au 31 décembre 2028 :

---

Centre St Pierre

**B**

Adoptée à l'unanimité.

12.01 1241920006

---

**CA24 240444**

**Approuver le nouveau Programme de soutien à la mission de base en sports et loisirs (PSMSL) de l'arrondissement de Ville-Marie**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'approuver le nouveau Programme de soutien à la mission de base en sports et loisirs (PSMSL) de l'arrondissement de Ville-Marie.

Adoptée à l'unanimité.

12.02 1244951006

---

**CA24 240445**

**Autoriser l'arrondissement de Ville-Marie à participer à l'appel de projets de soutien financier pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics du Bureau de la transition écologique et de la résilience de la Ville de Montréal**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'autoriser le dépôt d'une demande de financement au Programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics et engager l'Arrondissement à assumer sa part d'investissement dans ces projets;

De confirmer la participation financière de l'Arrondissement au projet et d'assumer les frais d'entretien;

De mandater la cheffe de division de la Division des sports et loisirs pour représenter l'Arrondissement et signer tous les documents nécessaires à la demande d'aide financière pour les projets indiqués dans le dossier décisionnel;

De confirmer l'engagement de l'Arrondissement à réaliser les activités énoncées à la demande de financement;

De s'assurer de la conformité du projet aux plans, à la réglementation d'urbanisme ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur.

Adoptée à l'unanimité.

15.01 1244951007

---

### **CA24 240446**

#### **Réunion, pour étude et adoption, d'articles à l'ordre du jour**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

De réunir, pour étude et adoption, les articles 20.01 à 20.07.

Adoptée à l'unanimité.

---

### **CA24 240447**

**Approuver la convention avec Spectre de rue dans le cadre du programme « TAPAJ » pour le projet de réinsertion sociale et professionnelle - déneigement hiver 2024-2025 dans l'arrondissement de Ville-Marie et accorder une contribution maximale de 13 600 \$**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'approuver la convention, se terminant le 31 mai 2025, avec Spectre de rue dans le cadre du Programme TAPAJ pour la reconduction du projet de déneigement pour personnes à mobilité réduite qui se déroulera au cours de l'hiver 2024-2025;

D'accorder, à cette fin, à même le budget de fonctionnement, une contribution maximale de 13 600 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1245876005

---

#### **CA24 240448**

**Approuver la convention, se terminant au plus tard le 30 août 2025, avec l'organisme Convention internationale de la culture urbaine (CICU), dans le cadre de l'édition 2024 du « Fonds de soutien aux organismes culturels œuvrant dans Ville-Marie » et accorder une contribution totale de 6 750 \$**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'approuver la convention, se terminant le 30 août 2025, avec l'organisme Convention internationale de la culture urbaine (CICU);

D'accorder, à cette fin, dans le cadre de l'édition 2024 du « Fonds de soutien aux organismes culturels œuvrant dans Ville-Marie » une contribution totale de 6 750 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1244680011

---

#### **CA24 240449**

**Accorder, à même le budget de fonctionnement, des contributions à divers organismes pour un montant total de 25 200 \$ et modifier la résolution CA24 240404 afin d'annuler une contribution**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'accorder, à même le budget de fonctionnement, les contributions suivantes :

- 700 \$ à la Table de quartier Peter-McGill;
- 3 000 \$ à la Fondation de La Maison du Père;

- 2 000 \$ à l'Association des résidents de Victor-Hugo/Lucien L'Allier;
- 1 000 \$ au Bouclier d'Athéna - Services familiaux;
- 3 000 \$ au Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie;
- 3 000 \$ au Carrefour solidaire - Centre communautaire d'alimentation;
- 3 000 \$ à l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud;
- 2 000 \$ aux Vétérans R22eR;
- 500 \$ à la Fondation immobilière de Montréal pour les jeunes (FIMJ);
- 4 000 \$ à la Fondation Yvon Deschamps Centre-Sud;
- 3 000 \$ à la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent;

De modifier la résolution CA24 240404 afin d'annuler la contribution octroyée au Comité organisateur du Salon du bénévolat 2024 au montant de 3 000 \$;

D'imputer cette dépense totale de 25 200 \$ conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1245601004

---

#### **CA24 240450**

**Autoriser une affectation des revenus reportés - parcs et terrains de jeux d'un montant de 91 820,81 \$, net de ristournes - Accorder un contrat à 9190-8673 Qc inc. (Les Entreprises Roseneige inc.), pour l'exécution des travaux de remplacement du mur de soutènement du parc de La Presse - Autoriser une dépense totale de 100 555,75 \$, taxes et contingences incluses - (Demande de prix VMG-24-028 - 4 entrepreneurs)**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'autoriser une affectation des revenus reportés - parcs et terrains de jeux d'un montant de 91 820,81 \$, net de ristournes ;

D'accorder à 9190-8673 Qc inc. (Les Entreprises Roseneige inc.), plus basse proposition de prix conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de remplacement du mur de soutènement du parc de La Presse situé dans l'arrondissement de Ville-Marie, au prix de sa proposition de prix et autoriser une dépense maximale de 91 414,32 \$, taxes incluses, conformément à la demande de prix VMG-24-028;

D'autoriser une dépense de 9 141,43 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1247513004

---

#### **CA24 240451**

**Prolonger le contrat de gré à gré accordé à Action-Réinsertion (Sac à dos), pour une durée de 2 mois, en novembre et décembre 2024, pour la réalisation du programme « Propreté 2024 dans l'arrondissement de Ville-Marie » et autoriser une dépense de 33 321,00 \$, taxes incluses, le cas échéant, majorant ainsi la dépense maximale autorisée à 148 236 \$, taxes incluses, le cas échéant**

Attendu que l'arrondissement a, par sa décision déléguée DA249483001, approuvé la convention, se terminant le 31 décembre 2024, avec Action-Réinsertion (Sac à dos), accordé un contrat de gré à gré pour la réalisation du programme « Propreté 2024 dans l'arrondissement de Ville-Marie » et autoriser une dépense maximale de 114 915,00 \$, taxes incluses, le cas échéant;

Attendu qu'à la suite du succès du programme propreté dans le secteur de la rue Saint-Laurent, l'Arrondissement souhaite poursuivre ce partenariat avec l'organisme Le Sac à dos :

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

De prolonger le contrat gré-à-gré, d'une durée de 2 mois, novembre et décembre 2024, avec Action-Réinsertion (Sac à dos), pour la réalisation du programme « Propreté 2024 dans l'arrondissement de Ville-Marie » et autoriser une dépense de 33 321 \$, taxes incluses, majorant ainsi la dépense maximale autorisée à 148 236 \$, taxes incluses, le cas échéant (DA24 9483001);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1248966003

---

**CA24 240452**

**Prolonger le contrat de gré à gré accordé à Groupe Information Travail Inc. (GIT) pour la coordination et la mise en œuvre du plan de propreté 2024 dans le secteur Sainte-Marie et autoriser une dépense de 37 722,00 \$, taxes incluses, majorant ainsi la dépense maximale autorisée à 168 710 \$, taxes incluses, le cas échéant**

Attendu que le conseil a, par sa résolution CA24 240121 adoptée à sa séance du 9 avril 2024, accordé un contrat de gré à gré à Groupe Information Travail inc. (GIT) pour la coordination et la mise en œuvre du plan de propreté 2024 dans le secteur Sainte-Marie, autorisé une dépense maximale de 130 988 \$, taxes incluses et approuvé un projet de convention à cette fin;

Attendu que le conseil d'arrondissement souhaite prolonger le contrat :

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

De prolonger le contrat de gré à gré accordé à Groupe Information Travail inc. (GIT) pour la coordination et la mise en œuvre du plan de propreté 2024, dans le secteur Sainte-Marie et autoriser une dépense de 37 722 \$, taxes incluses, majorant ainsi la dépense maximale autorisée à 168 710 \$, taxes incluses, le cas échéant;

D'approuver, à cette fin, la convention, se terminant le 31 décembre 2024, avec l'organisme Groupe Information Travail inc (GIT);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1248966002

---

**CA24 240453**

**Accorder un contrat à 178001 Canada inc./ Groupe Nicky pour l'entretien horticole, le déneigement et le maintien de la propreté du square Cabot, du Parc Hector-Toe-Blake, et du parc Henri-Dunant pour la période de 15 novembre 2024 au 31 octobre 2027- Autoriser une dépense totale de 782 002,23 \$, taxes et contingences incluses (appel d'offres public 24-20672 – 2 soumissionnaires conformes)**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'accorder à 178001 Canada inc. / Groupe Nicky un contrat pour l'entretien horticole, le déneigement et le maintien de la propreté du square Cabot, du Parc Hector-Toe-Blake, et du parc Henri-Dunant, pour la période du 15 novembre 2024 au 31 octobre 2027, avec deux options de prolongation d'une année chacune, au prix de sa soumission et autoriser une dépense pour un montant de 710 911,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appels d'offres public 24-20672;

D'autoriser une dépense de 71 091,11 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1249522011

---

#### **CA24 240454**

##### **Réunion, pour étude et adoption, d'articles à l'ordre du jour**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

De réunir, pour étude et adoption, les articles 30.01 à 30.07.

Adoptée à l'unanimité.

---

#### **CA24 240455**

**Autoriser la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à utiliser un montant de 75 000 \$ reçu du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dans le cadre du Programme d'aménagement urbain inclusif 2024 pour l'achat d'équipements destinés à rehausser l'accessibilité universelle d'installations culturelles, sportives et de loisirs dans l'arrondissement de Ville-Marie**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'autoriser la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à utiliser un montant de 75 000 \$ reçu du Service de la diversité et de l'inclusion sociale, dans le cadre du Programme

d'aménagement urbain inclusif 2024, pour l'achat d'équipements destinés à rehausser l'accessibilité universelle d'installations culturelles, sportives et de loisirs dans l'arrondissement de Ville-Marie;

D'imputer cette dépense totale de 75 000 \$, incluant les taxes si applicables; conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1245179012

---

#### **CA24 240456**

**Accepter, en vertu du premier alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, l'offre du Conseil municipal de prendre en charge le processus d'acquisition des nouvelles œuvres d'art public de la Collection municipale, et ce, jusqu'au 16 septembre 2027**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'accepter, en vertu du premier alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, l'offre du conseil municipal de prendre en charge le processus d'acquisition des nouvelles œuvres d'art public de la Collection municipale, et ce, jusqu'au 16 septembre 2027.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1248518004

---

#### **CA24 240457**

**Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires (systèmes « GDD » et « Simon »), pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2024**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires (systèmes « GDD » et « Simon »), pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1242678054

---

#### **CA24 240458**

**Prendre acte du dépôt, conformément au Règlement 07-053, du rapport semestriel relatif à l'entretien du parc du Mont-Royal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

De prendre acte du dépôt, conformément au Règlement 07-053, du rapport semestriel relatif à l'entretien du parc du Mont-Royal, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1245867001

---

#### **CA24 240459**

**Approuver la création du Fonds en Agriculture urbaine 2025 afin de soutenir des initiatives présentées dans le cadre d'un appel à projets dans le but de diversifier les pratiques en agriculture urbaine au sein de l'arrondissement de Ville-Marie**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'approuver la création du « Fonds en agriculture urbaine » 2025 afin de soutenir des initiatives présentées dans le cadre d'un appel à projets dans le but de diversifier les pratiques en agriculture urbaine au sein de l'arrondissement de Ville-Marie;

De réserver, à cette fin, une somme de 60 000 \$ à être imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1244105003

---

### CA24 240460

#### Adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Ville-Marie pour l'année 2025

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Ville-Marie pour l'année 2025 :

Date CA	Heure	Lieu	Adresse
11 février	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
11 mars	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
8 avril	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
6 mai	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
10 juin	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
8 juillet	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
*9 septembre	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
30 septembre*	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
25 novembre	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée
9 décembre	18 h 30	Salle du conseil	800, boul. De Maisonneuve Est, Rez-de-chaussée

\* Élections le 2 novembre

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1242678055

---

**CA24 240461**

**Autoriser une dépense supplémentaire de 59 846,79 \$, taxes incluses, dans le cadre des ententes-cadres 1576370 et 1576512, accordés à La Compagnie De Location D'Autos Entreprise Canada, pour la location de voitures et de camionnettes pour l'année 2024 et janvier 2025, majorant la dépense totale à 192 470,45 \$, taxes incluses**

Attendu que le conseil d'arrondissement a, par sa résolution CA24 240088 adoptée lors de sa séance du 12 mars 2024, accordé un mandat à la compagnie de location d'autos Entreprise Canada, sur les ententes-cadres 1576740, 1576746 et 1576512, pour la location de véhicules et autorisé une dépense de 213 080,87 \$, taxes et contingences incluses;

Attendu que l'Arrondissement souhaite prolonger la location de véhicules jusqu'à la fin de l'entente en janvier 2025 :

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'autoriser une dépense supplémentaire de 59 846,79 \$, taxes incluses, dans le cadre des ententes-cadres 1576370 et 1576512 accordées à La Compagnie De Location D'Autos Entreprise Canada, pour la location de voitures et de camionnettes pour l'année 2024 et janvier 2025, majorant la dépense totale à 192 470,45 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1248966001

---

**CA24 240462**

**Réunion, pour étude et adoption, d'articles à l'ordre du jour**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

De réunir, pour étude et adoption, les articles 40.01 à 40.10.

Adoptée à l'unanimité.

---

**CA24 240463**

**Adopter un règlement imposant, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, une taxe à tous les immeubles imposables de l'arrondissement de Ville-Marie afin d'assurer le niveau de service - Adoption**

Vu l'avis de motion donné du Règlement imposant, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, une taxe à tous les immeubles imposables de l'arrondissement de Ville-Marie afin d'assurer le niveau de service, lors de la séance du conseil d'arrondissement du 8 octobre 2024 par sa résolution CA24 240431;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement imposant, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, une taxe à tous les immeubles imposables de l'arrondissement de Ville-Marie afin d'assurer le niveau de service », lors de la séance du conseil d'arrondissement du 8 octobre 2024 par sa résolution CA24 240431;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel :

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'adopter le règlement CA-24-382 intitulé « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2025) » imposant, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, une taxe à tous les immeubles imposables de l'arrondissement de Ville-Marie afin d'assurer le niveau de service.

Adoptée à l'unanimité.

40.01  
CA-24-382  
1247135001

**CA24 240464**

**Adopter un règlement modifiant le Règlement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires (CA-24-009) afin d'ajouter une délégation pour les autorisations de dépenses en lien avec les contingences approuvées pour un contrat - Adoption**

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le Règlement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires (CA-24-009) afin d'ajouter une délégation pour les autorisations de dépenses en lien avec les contingences approuvées pour un contrat, lors de la séance du conseil d'arrondissement du 8 octobre 2024 par sa résolution CA24 240432;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires (CA-24-009) afin d'ajouter une délégation pour les autorisations de dépenses en lien avec les contingences approuvées pour un contrat », lors de la séance du conseil d'arrondissement du 8 octobre 2024 par sa résolution CA24 240432;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel :

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'adopter le règlement CA-24-383 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires (CA-24-009) afin d'ajouter une délégation pour les autorisations de dépenses en lien avec les contingences approuvées pour un contrat ».

Adoptée à l'unanimité.

40.02  
CA-24-383  
1247135003

---

**CA24 240465**

**Approuver des initiatives culturelles, autoriser l'occupation du domaine public et édicter les ordonnances du 13 novembre 2024 au 28 mars 2025**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'autoriser l'occupation du domaine public du 13 novembre 2024 au 28 mars 2025 et d'édicter les ordonnances nécessaires à la réalisation d'initiatives culturelles sur le domaine public, soit :

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3, article 20), l'ordonnance B-3, o. 750 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites, dates et horaires des événements identifiés;

D'édicter, en vertu du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie (01-282, article 560) l'ordonnance 01-282, o. 319 permettant d'installer et de maintenir des bannières promotionnelles, des structures scéniques, des colonnes d'affichage et des panneaux de stationnement identifiés à l'événement, selon les sites, dates et horaires des événements identifiés;

D'édicter, en vertu du Règlement sur la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1, article 8), l'ordonnance P-1, o. 689 permettant la vente d'objets promotionnels, d'aliments, des boissons alcooliques ou non ainsi que la consommation de ces boissons, selon les sites, dates et horaires des événements identifiés;

D'édicter, en vertu du Règlement sur le civisme, le respect et la propreté de l'arrondissement de Ville-Marie (CA-24-085, article 29), l'ordonnance CA-24-085, o. 229 permettant de coller, clouer ou brocher quoi que ce soit sur le mobilier urbain selon les sites, dates et horaires des événements identifiés.

D'édicter, en vertu du Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain (R.R.V.M., c. P-12.2, article 7), l'ordonnance P-12.2, o. 248 permettant de dessiner des graffitis, dessins, peintures et gravures sur les arbres, ou les murs, clôtures, poteaux, trottoirs, chaussées ou autres constructions semblables selon les sites, dates et horaires des événements identifiés.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1247317006

---

#### **CA24 240466**

**Édicter, en vertu du Règlement sur l'exposition et la vente d'œuvres artisanales, picturales ou graphiques sur le domaine public (R.R.V.M. c. E-7.1), des ordonnances désignant les sites où il est permis de réaliser, d'exposer et de vendre une œuvre artisanale, picturale ou graphique sur le domaine public pour l'année 2025 et fixant les modalités d'usage des kiosques d'artistes exposants**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'édicter, en vertu du Règlement sur l'exposition et la vente d'œuvres artisanales, picturales ou graphiques sur le domaine public (R.R.V.M. c. E-7.1), les ordonnances suivantes :

- E-7.1, o. 85 désignant les emplacements où il est permis aux détenteurs de permis d'artisan de réaliser, d'exposer et de vendre une œuvre artisanale sur le domaine public pour la saison 2025;

- E-7.1, o. 86 désignant les emplacements où il est permis aux détenteurs de permis d'artiste de réaliser, d'exposer et de vendre une œuvre picturale ou graphique pour la saison 2025;
- E-7.1, o. 87 relative à l'usage des kiosques d'artistes exposants 2025.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1244680010

---

#### **CA24 240467**

#### **Édicter une ordonnance concernant la tenue d'événements au Vieux-Port de Montréal pour la saison hivernale 2024-2025**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3, article 20), l'ordonnance B-3, o. 751 permettant le bruit d'appareils sonores sur les sites du Vieux-Port de Montréal, selon les horaires des événements identifiés pour la saison hivernale 2024-2025.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1248188010

---

#### **CA24 240468**

#### **Accorder une dérogation mineure relativement à un toit dont la superficie de végétalisation est inférieure au minimum prescrit pour le bâtiment situé aux 1849-1857, rue Saint-André, conformément au Règlement sur les dérogations mineures [Projet Ma chambre]**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'accorder une dérogation mineure notamment à l'article 129.3 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relativement à un toit dont la superficie de végétalisation est inférieure au minimum prescrit pour le bâtiment situé aux 1849-1857, rue Saint-André, conformément au Règlement sur les dérogations mineures (CA-24-008).

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1247303005

---

#### **CA24 240469**

**Accorder une dérogation mineure relativement à l'installation d'un équipement mécanique à moins de 5 mètres de l'emprise de la voie publique pour le bâtiment situé au 2711, rue Hill Park Circle, conformément au Règlement sur les dérogations mineures**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'accorder une dérogation mineure notamment à l'article 379 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relativement à l'installation d'un équipement mécanique à moins de 5 mètres de l'emprise de la voie publique pour le bâtiment situé au 2711, rue Hill Park Circle, conformément au Règlement sur les dérogations mineures (CA-24-008).

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1245289009

---

#### **CA24 240470**

**Autoriser l'exercice des usages conditionnels « bâtiment abritant 1 à un nombre illimité de logements » et « résidence de tourisme » pour les étages supérieurs au rez-de-chaussée du bâtiment situé au 1220, rue Sainte-Catherine Ouest, conformément à la procédure des usages conditionnels du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'autoriser l'exercice des usages conditionnels « bâtiment abritant 1 à un nombre illimité de logements » et « résidence de tourisme » prévus au paragraphe 1° de l'article 247 et au paragraphe 7° de l'article 136 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) pour les étages supérieurs au rez-de-chaussée du bâtiment localisé au 1220, rue Sainte-Catherine Ouest, et ce, conformément à la procédure des usages conditionnels de ce règlement;

D'assortir cette autorisation des conditions suivantes :

- a) Prohiber l'installation d'un équipement mécanique ou d'une persienne mécanique dans le parement de maçonnerie d'une façade avant aux fins de l'usage résidentiel;
- b) Dissocier et rendre l'utilisation des espaces libres du 2<sup>e</sup> au 8<sup>e</sup> étage exclusive aux résidents des logements ou aux occupants de la résidence de tourisme.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1248449005

---

#### **CA24 240471**

**Autoriser l'exercice d'un usage conditionnel « résidentiel » relativement à l'aménagement d'un gymnase pour les résidents, dans un local d'une superficie maximale de 108 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée du bâtiment situé au 1119, rue De Bullion, conformément à la procédure des usages conditionnels du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'autoriser l'exercice de l'usage conditionnel « résidentiel » prévu au paragraphe 8° de l'article 136 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relativement à l'aménagement d'un gymnase pour les résidents de l'immeuble, dans un local d'une superficie maximale de 108 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée du bâtiment situé au 1119, rue De Bullion, conformément à la procédure des usages conditionnels de ce règlement;

D'assortir cette autorisation aux conditions suivantes :

- a) Aucun usage résidentiel autre qu'un gymnase n'est autorisé pour le local d'une superficie maximale de 108 m<sup>2</sup>;
- b) Interdiction d'obstruer les ouvertures du gymnase par notamment une pellicule plastique, perforée ou non, du papier ou du carton.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1244869005

---

**CA24 240472**

**Adopter une résolution autorisant la démolition du bâtiment d'un étage pour permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de 3 étages projeté au 2100, rue Lespérance, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble - Projet de résolution**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'adopter le projet de résolution à l'effet :

- 1) D'accorder pour le bâtiment projeté au 2100, rue Lespérance, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), l'autorisation de :
  - a) déroger notamment à l'article 149 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relativement au nombre maximal de logements autorisé dans la catégorie R.2;
  - b) démolir le bâtiment d'un étage et construire un bâtiment de logements sociaux;
- 2) D'assortir cette autorisation de la condition suivante :
  - a) soumettre la demande de permis de construction relative à ce projet à une révision de projet, conformément au titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282);
- 3) De fixer un délai maximal de 60 mois, à compter de la date d'adoption de la présente autorisation, pour débiter les travaux de démolition et de construction visés par celle-ci, à défaut de quoi, elle sera nulle et sans effet.

Adoptée à l'unanimité.

40.10  
pp 484  
1244869007

---

**CA24 240473**

**Approuver la modification et l'ajout de dispositions au règlement de régie interne de la Société de développement du Quartier latin**

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Alia Hassan-Cournol

D'approuver la modification de l'article 5.3 du Règlement de régie interne de la Société de développement commercial du Quartier latin, ainsi que l'ajout de l'article 5.4.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1245600003

---

#### **CA24 240474**

**Adopter le règlement modifiant Règlement sur les subventions à la Société de développement commercial Montréal centre-ville pour la réalisation d'activités de mitigation de chantier en 2024 (CA-24-380) - Avis de motion et dépôt**

Avis de motion est donné par la mairesse Valérie Plante annonçant l'adoption d'un règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions à la Société de développement commercial Montréal centre-ville pour la réalisation d'activités de mitigation de chantier en 2024 (CA-24-380) » et lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.12 1242840023

---

#### **CA24 240475**

**Adopter un règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial du Village et imposant une cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 - Avis de motion et dépôt**

Avis de motion est donné par la mairesse Valérie Plante annonçant l'adoption d'un règlement intitulé « Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial du Village et imposant une cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 » et lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.13 1245600004

---

**CA24 240476**

**Adopter un règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial du Vieux-Montréal - Quartier historique et imposant une cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 - Avis de motion et dépôt**

Avis de motion est donné par la mairesse Valérie Plante annonçant l'adoption d'un règlement intitulé « Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial du Vieux-Montréal -Quartier historique et imposant une cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 » et lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.14 1245600005

---

**CA24 240477**

**Adopter un règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Montréal Centre-Ville et imposant une cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025- Avis de motion et dépôt**

Avis de motion est donné par la mairesse Valérie Plante annonçant l'adoption d'un règlement intitulé « Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Montréal Centre-Ville et imposant une cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 » et lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.15 1245600006

---

**CA24 240478**

**Adopter un règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement du Quartier latin et imposant une cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 - Avis de motion et dépôt**

Avis de motion est donné par la mairesse Valérie Plante annonçant l'adoption d'un règlement intitulé « Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement du Quartier latin et imposant une cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 » et lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.16 1245600007

---

**CA24 240479**

**Adopter le Règlement sur les tarifs - exercice financier 2025 - Avis de motion et dépôt**

Avis de motion est donné par la mairesse Valérie Plante annonçant l'adoption d'un règlement intitulé « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Ville-Marie – exercice financier 2025 » et lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.17 1244957001

---

**CA24 240480**

**Adopter un règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (CA-24-003) afin d'intégrer la possibilité d'un congé parental, la formation obligatoire des membres et d'ajuster la durée des mandats - Avis de motion et dépôt**

Avis de motion est donné par la mairesse Valérie Plante annonçant l'adoption d'un règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (CA-24-003) afin d'intégrer la possibilité d'un congé parental, la formation obligatoire des membres et d'ajuster la durée des mandats » et lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.18 1246645002

---

**CA24 240481**

**Adopter un règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial de l'arrondissement de Ville-Marie pour la réalisation de projets de piétonnisation en 2025 - Avis de motion et dépôt**

Avis de motion est donné par la mairesse Valérie Plante annonçant l'adoption d'un règlement intitulé « Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial de l'arrondissement de Ville-Marie pour la réalisation de projets de piétonnisation en 2025 » et lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.19 1245600009

---

**Levée de la séance**

70.01

---

La mairesse indique que la prochaine séance du conseil sera tenue le 10 décembre 2024 à 18 h 30, à la salle de conseil situé au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est. L'ordre du jour étant épuisé, elle déclare la séance close à 20 h 21.

---

Valérie Plante  
Mairesse

---

Anne-Marie Lemieux  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été adopté par la résolution CA24 240485 lors de la séance du conseil tenue le 10 décembre 2024